Espace commun « Nos droits contre leurs privilèges »
www.nosdroits.org

Communiqué

Ce dimanche 26 février, plusieurs centaines de personnes ont rendu publique l'occupation du 11 rue Léon Jouhaux (Paris 10e), un bâtiment vide de 10 000 mètres carrés, occupé discrètement depuis le vendredi 24 février.
Cette occupation spectaculaire et massive avait deux objectifs : installer un QG des mouvements sociaux pour faire entendre leurs voix dans la période électorale et mettre à l'abri une trentaine de familles et célibataires du DAL, sans abri ou hébergées de manière très précaire (foyers, hôtels, hébergement chez des tiers…) pouvant être mises à la rue à tout moment.
Ce lieu n'avait pas été choisi au hasard : appartenant à la ville de Paris, il est en cours de vente à la Chambre de commerce. En contrepartie, celle-ci cède la « Bourse du commerce » (située près du Forum des halles, 2 rue de Viarmes - 75002) à la ville de Paris qui la loue à la Société Collection Pinault pour en faire un musée d'art contemporain et des commerces de luxe. Ces transactions coutent plusieurs dizaines de millions à la ville de Paris pour les seuls intérêts privés de Pinault qui louera cet espace pour 60 000 euros par an ! (*cf : le délibéré de la ville de Paris du 11 juillet 2016*). C'est une opération de privatisation de bâtiments publics !

Cette inauguration, organisée par 37 mouvements sociaux, associatifs et syndicaux très divers, se passait de façon responsable et chaleureuse (en musique : merci à la Fanfare invisible), avec les familles et les enfants qui commençaient à s'installer dans cet espace vide depuis des mois, tandis que les représentant.es des divers mouvements prenaient la parole et que des militant.es s'installaient sur les toits…
La Mairie de Paris a été contactée pour demander que des négociations s'ouvrent sur les deux objectifs. La réponse a été l'envoi des CRS et l'évacuation sans ménagement en fin de journée de cette immeuble qui va rester vide encore de longs mois, alors que le nombre de sans logis ne cesse d'augmenter…

Nous n'en resterons pas là et nous exigeons d'être reçus par la Mairie de Paris pour des réponses concrètes sur le relogement de ces familles et sur un espace pour les mouvements sociaux. Nous demandons également la restitution du matériel confisqué par la police, et qu'aucune poursuite ne soit engagée contre les militants.es impliqués dans cette action.
Au-delà, les diverses organisations partie prenante de l'appel **« Nos droits contre leurs privilèges »** sont déterminées à se faire entendre pour que les préoccupations de la majorité supplantent les intérêts de quelques-uns.

Nous appelons à nous mobiliser ensemble dans les semaines qui viennent à Paris comme dans tout le pays pour faire entendre nos exigences, et notre expertise citoyenne :

- contre les inégalités sociales, les paradis fiscaux, la spéculation financière, l'enrichissement d'une poignée, la corruption ...
- pour le respect des droits sociaux, tels que la protection sociale, l'éducation, le logement, la santé, un revenu décent et imposer la défense et l'amélioration des services publics,

- contre les discriminations qui se développent notamment contre les migrants, les femmes, les pauvres, les musulman.es ou supposés l'être, les personnes noir.es, et contre les violences et l'impunité policière
- pour nos libertés, contre l'état d'urgence et les lois d'exception, la répression des mouvements sociaux et des militant.es.

Paris le 27 février 2017

Premiers signataires de l'appel « Nos droits contre leurs privilèges :
AC !, Amelior (Les Biffins), APEIS, ATTAC, CEDETIM, CNT-S0, Comité Vérité et Justice pour Ali Ziri, Compagnie Jolie Môme, Confédération Paysanne, Convergence Services Publics, COPAF, CRLDHT, CSP 75, DAL, Droits Devant !!, FASTI, Fondation Copernic, FSU, FTCR, Les Effrontées, Les jours heureux, MRAP, MNCP, Osez le Féminisme !, ReAct, RESF, Sortir du colonialisme, Solidaires Finances Publiques, SUD Education, SUD Ptt, SUD santé Sociaux, Syndicat de la Magistrature, Union syndicale Solidaires, UJFP, UTAC, UTOPIA, VISA